

COMPTE-RENDU

Conseil d'École du jeudi 12 novembre 2020 (en visio)

Présents :

- *Équipe pédagogique : Anne-Lise MONCOMBLE (directrice de l'école), Claudie GOISNEAU (DDEN), Magalie RAGUIDEAU, Gaëlle CHARRIER, Marion LUGAND-JOLY, Estelle MORET, Christine BOUYSSIER, Francis BIRE (enseignants), Nathalie Vequaud (ATSEM).*
- *Représentants institutionnels : Monsieur FABRE (Maire), Martine JOLLY (ajointe au Maire), Pascal BRACONNIER (coordinateur TAP - OSE), Gaëlle Jules (directrice accueil de loisirs - OSE).*
- *Représentants élus des parents d'élèves : Isabelle FUNELEAU, Sylvie VEQUAUD, Aurélie PALIN, Alexia JEGU, Maiwenn PEIGNE, Ophélie TURCOT, Anne-Christelle GUYONNET, Cindy BELREPAYRE, Caroline GUERAISCHE, Paul PINEAU.*

Excusés :

- Madame LESGOURGUES Laurence, Inspecteur de l'Education Nationale*
- Mesdames et messieurs les membres du RASED*
- Madame LEGENDRE, enseignante effectuant la décharge de direction de Madame MONCOMBLE*

1- Organisation élections Parents d'élèves

Les élections se sont organisées le 16 octobre 2020 avec une permanence tenue, matin et soir, par les représentants des parents d'élèves. Au vu du contexte sanitaire, le vote par correspondance a été privilégié.

Le taux de participation a diminué : 50,43 % en 2020 contre 59,43 % en 2019.

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
37,89 %	59,9 %	60,6 %	56,6 %	60,6 %	56,6 %	61,01%	59,43%	50,43 %

2- Compétences du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école ;
- adopte le projet d'école ;
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire soumis au directeur académique ;
- donne son avis et fait des suggestions sur la vie et le fonctionnement de l'école.

Il est expressément consulté sur :

- les activités pédagogiques, culturelles, sportives ... en relation avec les programmes nationaux ;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- la restauration scolaire ;
- l'hygiène scolaire ;
- la protection et la sécurité des enfants ;
- les conditions d'intégration des enfants handicapés ;
- les activités périscolaires.

Le conseil d'école est consulté par le maire pour l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école ; il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.

Certains points relevant de la compétence du conseil des maîtres ne donnent lieu qu'à une information au sein du conseil d'école, il s'agit de :

- la composition des classes, les prévisions d'effectifs,
- l'organisation des aides spécialisées,
- les principes de choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers,
- les conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves.

3- Bilan rentrée 2020

Effectifs au 01/11/2020.									
PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CMI	CM2	TOTAL
3	22	15	17	25	19	18	24	19	162
Maternelle : 57				Élémentaire : 105					

Depuis 2019, il n'y a plus de seuil précis pour déterminer si l'école conserve ou perd une classe. A ce jour, le questionnement reste sur le nombre de PS qui arriveront à la rentrée de septembre 2021. Pour conserver la 7^{ème} classe, une arrivée massive d'inscriptions d'enfants

nés en 2018 durant le mois de janvier 2021 serait la bienvenue, afin de remonter une prévision d'effectifs au plus près de la réalité.

Classes	Effectifs par niveaux
Monsieur Francis BIRE (100%)	3 TPS + 22 PS = 25
Madame Magali RAGUIDEAU (100%)	15 MS+9GS = 24
Madame Christine BOUYSSIER (100%)	8 GS + 16 CP= 24
Madame Gaëlle CHARRIER (100%)	9 CP + 14 CE1 = 23
Madame Marion LUGAND-JOLY (100%)	5 CE1 + 18 CE2=23
Madame Estelle MORET (100%)	24 CM1 = 24
Madame Anne-Lise MONCOMBLE (75 %) Madame Stéphanie LEGENDRE(25%)	19 CM2 =19
Moyenne par classe	23,18

4- Projet d'École 2018/2022

<p>AXE n°1 → Domaines et compétences concernés(*) : Objectif(s) : Instaurer un climat scolaire positif, propice au « vivre et apprendre ensemble » en construisant la citoyenneté de l'élève dans un monde numérique.</p> <ol style="list-style-type: none"> S'approprier un environnement informatique de travail en élaborant un parcours numérique. Adopter une attitude responsable en sensibilisant élèves et familles aux risques liés à l'utilisation non réfléchie du numérique.
<p>AXE n°2 → Domaines et compétences concernés(*) : Objectif(s) : Renforcer l'éducation scientifique, artistique et culturelle en mettant en œuvre des situations pédagogiques motivantes pour les élèves qui garantissent l'acquisition du lire, écrire, compter.</p> <ol style="list-style-type: none"> Développer une culture littéraire commune en promulguant une liste de contes, de fables, de poèmes que l'on partagera avec les familles. Mettre en œuvre une culture scientifique commune en mettant en œuvre des actions annuelles sur un thème scientifique. Etablir un parcours culturel progressif et diversifié lié aux sorties scolaires.

Chaque enseignant indique la difficulté à organiser des sorties scolaires et la mise en place de projets en raison de l'épidémie de la Covid.

- Piscine : le cycle 3 a décidé de ne pas participer à la session piscine, cette année, au regard du protocole sanitaire mis en place dans l'école et des choix opérés par le conseil des maîtres.
- Sécurité routière : les Cycles 2 et 3 devraient pouvoir y participer si le contexte actuel se maintient.
- Intervention sport : l'intervention de Monsieur BODIN David est renouvelée mais la mise en œuvre des séances est à amender car le protocole sanitaire imposant une distanciation de 1 à 2 mètres entre chaque élève (qui ne porte pas le masque en EPS) n'est pas compatible avec le sport collectif.
- Balle Ovale pour le cycle 3 : difficultés quant à la distanciation, également. Des dates sont néanmoins posées pour le printemps.
- École et cinéma : pour les classes du CP au CM1 : 3 projections sont prévues au cinéma de Sainte Hermine mais la première séance a été suspendue.
- « Partage en scène » : les élèves du CM y participeront en fin de second trimestre.
- Classe de découverte CM2 : le traditionnel voyage à la montagne ne pourra pas avoir lieu comme d'habitude avec les CM1 et les CM2, en raison de la covid. Si le contexte s'améliore, les élèves partiront fin mai découvrir les châteaux de la Loire. Le centre d'accueil avec hébergement est réservé. Les CM2 ont commencé leur correspondance avec les CM2 du Langon. Pour partager les frais de transport, les deux classes partiront ensemble, si le contexte le permet.
- Comédie musicale des CM2 : Les élèves se préparent mais rien ne dit que les représentations et le stage de répétition pendant les vacances de Printemps seront possibles.
- Salon du Livre : à ce jour, aucune information quant à son maintien ou annulation.

5- **Projet conte**

Monsieur NOULET Christophe, enseignant récemment retraité de l'école, vient régulièrement à l'école raconter un conte aux enfants, classe par classe, en lien avec un projet travaillé en classe.

6- **Investissement**

La Mairie a investi dans des tables individuelles afin de permettre le respect des distanciations sociales en classe. Concernant le nettoyage des locaux, la Mairie a demandé à une entreprise de venir deux fois par semaine afin de renforcer le nettoyage fait par le personnel de l'école. La structure de jeu, demandée l'année dernière, reste en attente au vu des dernières dépenses. L'équipe enseignante fait également la demande de poursuivre le renouvellement du matériel informatique.

7- **Vote du règlement de l'école**

Le protocole sanitaire ne permet pas de laisser l'accès aux locaux côté maternel. Le plan Vigipirate niveau 3 impose le renfort de la sécurité à l'école : mise en place de barrières devant l'école et condamnation de la moitié du parking.

8- **Projet éducatif de Territoire**

Monsieur BRACONNIER, coordinateur TAP, expose l'ensemble des projets pour cette année en commençant par indiquer que les enfants supportent bien le masque et respectent dans l'ensemble bien les distanciations sociales.

- TAP : deux classes ont déjà pu participer à l'épreuve de course longue depuis la rentrée.
L'équipe d'intervenants est de bonne qualité mais malheureusement souvent en formation ce qui ne permet pas un cadre stable pour les enfants. Les intervenants réguliers sont Valentin, Arthur et Yohann et leurs animations sont appréciées par les enfants.
Les TAP sont sport, cirque, sciences et expériences (axe 2 du projet d'école) et bricolage. Nous notons qu'il manque aux enfants des activités type art et musique qui dans le passé étaient appréciées.
- CANTINE : depuis quelques jours, un système de self a été mis en place pour les enfants à la cantine. Ils ont un plateau qui leur permet de débarrasser eux même et d'effectuer le tri de leurs déchets. Ils mangent donc plus rapidement.
Le menu de la cantine sera dorénavant affiché sur le site de la Mairie et sur le blog de l'école afin de permettre une meilleure visibilité pour les parents.

9- **Protocole sanitaire**

Le protocole sanitaire imposé est bien respecté et mis en place :

- Port du masque à partir de 6 ans est obligatoire,
- Nettoyage quotidien des locaux est effectué,
- Brassage des classes est limité sauf pour les CE1 et GS (qui sont en classe double niveau) mais seulement en extérieur,
- Les enfants prennent leurs repas par classe à la cantine,
- L'école a mis en place l'utilisation de distributeurs à papier dans les toilettes afin d'éviter l'utilisation d'essuie mains ne permettant pas le respect du protocole.

Dès la rentrée, l'équipe enseignante a expliqué aux enfants la bonne utilisation du masque avec pour appui différents supports. Les enfants sont dans l'ensemble bien appliqués sur ce sujet. Néanmoins, le temps de la récréation reste un moment plus compliqué pour eux étant à un âge où ils courent et bougent beaucoup. Le masque ne leur permet pas de reprendre leur souffle correctement.

Concernant le lavage des mains, l'équipe enseignante privilégiera l'utilisation de l'eau et du savon sur des temps déterminés ; l'utilisation du gel hydroalcoolique est proposée ponctuellement (uniquement pour les CM). Les enseignants restent à l'écoute des enfants et de leurs parents en cas de contre-indication, bien sûr.

Il est demandé de rappeler aux parents de bien mettre 2 à 3 masques aux enfants. Le changement s'effectuant à la cantine pour ceux qui ne rentrent pas à la maison le midi.

10- Bilan financier

17 819 euros sur le compte de la coopérative scolaire avec un versement de 6020 euros de l'Amicale Laïque cette année.

11- Questions diverses

Concernant l'entrée de l'école pour les MS et GS-CP, elle se fait pour l'instant par le parking enseignant. La route permettant son accès étant une route départementale, ne permet pas à la mairie de sécuriser le passage. Néanmoins, une personne effectuant son service civique devrait venir en renfort début décembre et permettre l'accueil par la porte principale pour l'ensemble des classes de maternelles.

Madame MONCOMBLE en profite pour remercier l'équipe du centre de loisirs pour leur aide le matin, pour accueillir l'ensemble des élèves.

Les représentants se demandent s'il est possible pour l'ensemble des élèves d'apporter une gourde à l'école afin de ne plus aller boire au robinet des toilettes. L'équipe enseignante nous indique vouloir en discuter lors d'une prochaine réunion interne.

Monsieur FABRE, annonce que le jardin de l'école se nommera « le jardin de Dédé » en l'honneur de notre ancien Maire, Monsieur André BOULOT. L'inauguration se fera au printemps prochain.

Fin de la réunion à 20h30.

Secrétaires de séance,

Madame Peigné et Madame Guyonnet (représentantes de Parents d'élèves)

Présidente de la séance,

Anne-Lise Moncomble (directrice)

